



## DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

Suivi et préservation des principaux noyaux de populations de Sonneur à ventre jaune sur le territoire du PNRLF

### 1- Dénomination des cocontractants

#### Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD  
Président  
Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 29 mars 2016.

#### Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

### 2- Procédure de passation

Consultation simplifiée passé en procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

### 3- Objet de la consultation / Durée

L'entreprise retenue devra réaliser une prestation correspondant au Cahier des charges techniques ci-joint.

Le contrat sera conclu jusqu'au 31 décembre 2019.

Le montant maximal prévisionnel du marché est de 20 000 € TTC.



#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Contenu technique et clarté de l'offre pour chaque mission : 30 %
2. Prix : 30%
3. Disponibilité du prestataire en particulier pour les réunions intermédiaires et l'accompagnement du Parc dans ses démarches d'information et de sensibilisation : 20 %
4. Engagement sur les délais d'exécution et le calendrier de remise des rapports : 20 %

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

Le présent document de consultation signé valant règlement de consultation et le devis remis par l'entreprise.

#### **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant total du marché**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

#### **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [compta@parc-livradois-forez.org](mailto:compta@parc-livradois-forez.org).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



## 8- Acomptes

- **Un premier acompte de 20%** sera versé à l'issue de la rencontre prévue en juillet 2018, à la remise d'un compte rendu sommaire de cette rencontre établi par le prestataire pour préciser sur la base des résultats obtenus lors des suivis, les sites prioritaires pour formuler les diagnostics et des préconisations ; remise d'une facture correspondante (suivis + première rencontre intermédiaire).
- **Un deuxième acompte de 30 %** sera versé sur acceptation par le Parc du rapport de bilan de la première année avant le 31 décembre 2018 et sur présentation de la facture correspondante.
- **Un troisième acompte de 20%** sera versé à l'issue de la rencontre Parc – prestataire au printemps de la 2ème année de la mission, sur présentation compte rendu sommaire de cette rencontre établi par le prestataire pour préciser, sur la base des résultats obtenus au cours de la première année de la mission, les sites prioritaires pour réaliser les suivis, les diagnostics et formuler des préconisations et sur présentation d'une facture correspondante.
- **Le solde de 30%** sera versé sur acceptation par le Parc du rapport de bilan de cette deuxième année et de bilan global pour les 2 ans, qui aura lieu avant le 31 décembre 2019 et sur présentation de la facture correspondante.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

## 9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 18 janvier 2019 à 12 heures (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Le CCTP signé
- ✓ L'offre technique proposée incluant un descriptif de la méthode, du matériel et des moyens humains, les références et compétences de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Le devis descriptif et détaillé



Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

(\*)



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable